



Service : Marchés Publics
DC2026-045

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le 12/10/2026
ID : 059-215903832-20260825-DC_2026_045-AU

Républ

Département du Nord

Ville de Marly

DÉCISION DU MAIRE

Objet : 2025-10 Maîtrise d'œuvre pour la requalification des abords de la RD73 « rue Jean Jaurès » à Marly (59)

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu le code de la commande publique, dans sa partie législative et réglementaire, et notamment les articles L2194-1 1° et R 2194-1

Vu la délibération n° 26-50 en date du 11 juin 2026 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°24-35 valant règlement intérieur de la commande publique,

Vu le Cahier des Clauses Techniques Particulières du marché référencé en objet et notamment l'article 5,

Considérant la fixation de la rémunération du Maître d'œuvre (MOE) basée sur une estimation des travaux de la RD73 « Rue Jean Jaurès » à 1 600 000€ HT pour la tranche ferme (TF) et à 150 000€ pour la tranche optionnelle (TO1)

Considérant la notification des marchés de travaux de la RD73 « Rue Jan Jaurès » à la somme globale de 3 792 135.11 € HT (3 066 623.16 € pour la TF et 725 511.95 € pour la TO1)

Considérant l'acceptation du MOE de revoir son taux de rémunération à la baisse pour la tranche optionnelle TO1 de 14% à 5.5% du montant des travaux.

DÉCIDE

La rémunération du Maître d'œuvre est revalorisée comme suit :

- La rémunération du MOE est fixée à 5.5 % du montant des travaux notifiés pour la tranche ferme (TF) et la tranche optionnelle (TO1)
- Sur le fondement de l'article R 2194-1 CCP : réévaluation de la rémunération du MOE Cabinets Gexpeo et KVDS suite à la fixation du montant définitif des travaux (Art 5 du CCTP) comme suit :

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 99 567.43 € HT
- Montant TTC: 119 480.92 €

Nouveau montant du marché public (Tranche ferme) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 168 664.27 €
- Montant TTC: 202 397.12€

Nouveau montant du marché public (Tranche optionnelle TO1) :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT: 39 903.16 €
- Montant TTC: 47 883.79 €

Nouveau montant total du marché :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 208 567.43 €
- Montant TTC: 250 280.92€

Envoyé en préfecture le 12/10/2026

Reçu en préfecture le 12/10/2026

Publié le 12/10/2026

SLO

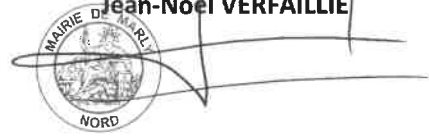
ID: 059-215903832-20260825-DC_2026_045-AU

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 25 août 2026

Le Maire,

Jean-Noël VERFAILLIE



*Cerfié exécutoire par le Maire compte tenu
de sa réception en Sous-Préfecture le 12/10/2026
et de la publication le 12/10/2026*